



ACIS ASBL

Au rythme de votre vie

Bien grandir. Bien vivre. Bien vieillir.

Projet de Vie

Foyer de la Providence
Beaufays



Le Foyer de la Providence a rédigé un projet de vie. Au delà d'une simple réponse aux normes du Code Wallon de l'Action Sociale et de la Santé, nous avons voulu élaborer un outil précieux tant pour chaque nouveau Résident accueilli, pour sa famille, que pour nos membres du personnel.

Le projet de vie est le reflet de notre philosophie de travail et a été élaboré sur base des remarques émises par l'ensemble des représentants des membres du personnel ainsi que par la direction. Nous avons également tenu à y intégrer l'avis des Résidents car ceux-ci sont au centre de nos préoccupations. En tant que partenaires privilégiés, ils sont les premiers bénéficiaires de cette belle « boîte à outils ». Ce projet de vie définit donc les spécificités et les valeurs prônées par notre Maison de Repos.

Cet outil nous permet de mettre en évidence notre « savoir-faire » mais aussi notre « savoir-être » de manière à assurer à chaque Résident un accompagnement personnalisé. Il se doit d'être en constante évolution.

Dans ce projet de vie, nous vous présentons :

1. **Le contexte institutionnel** de l'ACIS, l'ASBL à laquelle nous appartenons.
2. **Les principes qui inspirent** notre prise en soins globale. Ce sont nos valeurs affichées.
3. **Ces principes qui nous mobilisent.** Ce sont nos valeurs appliquées. La manière dont nous faisons vivre ceux-ci au quotidien dans tous les services.
4. **Ces principes requièrent...**
Les moyens nécessaires pour atteindre notre objectif final : assurer le bien-être optimal de chaque Résident.

En adhérant au projet de vie, la direction, le personnel et les familles s'engagent à répondre au mieux aux attentes et aux besoins de chaque Résident afin de leur assurer bien-être, confort et dignité dans leur nouveau lieu de vie, quels que soient leur état de santé, leurs origines culturelles, sociales et philosophiques.

1. Le contexte institutionnel

1° Origine du projet

Notre projet de vie s'inscrit dans les valeurs de notre ASBL l' « Association Chrétienne des Institutions Sociales et de Santé », l'ACIS.

L'ACIS, créée en 1975, a pour mission de mettre en œuvre des projets sociaux de qualité au sein de chacune de ses institutions et d'appliquer les valeurs de **respect** de la personne humaine et de sa **dignité**, de **solidarité** et de **progrès social** qui fondent son action.

Le Foyer de la Providence a rejoint l'ASBL en 1999.

2° Carte d'identité

A ce jour, le Foyer de la Providence accueille 128 Résidents en long séjour dont 84 en places de soins (MRS), ainsi que 15 Résidents en court séjour (convalescence ou répit) de 3 mois maximum par année civile.

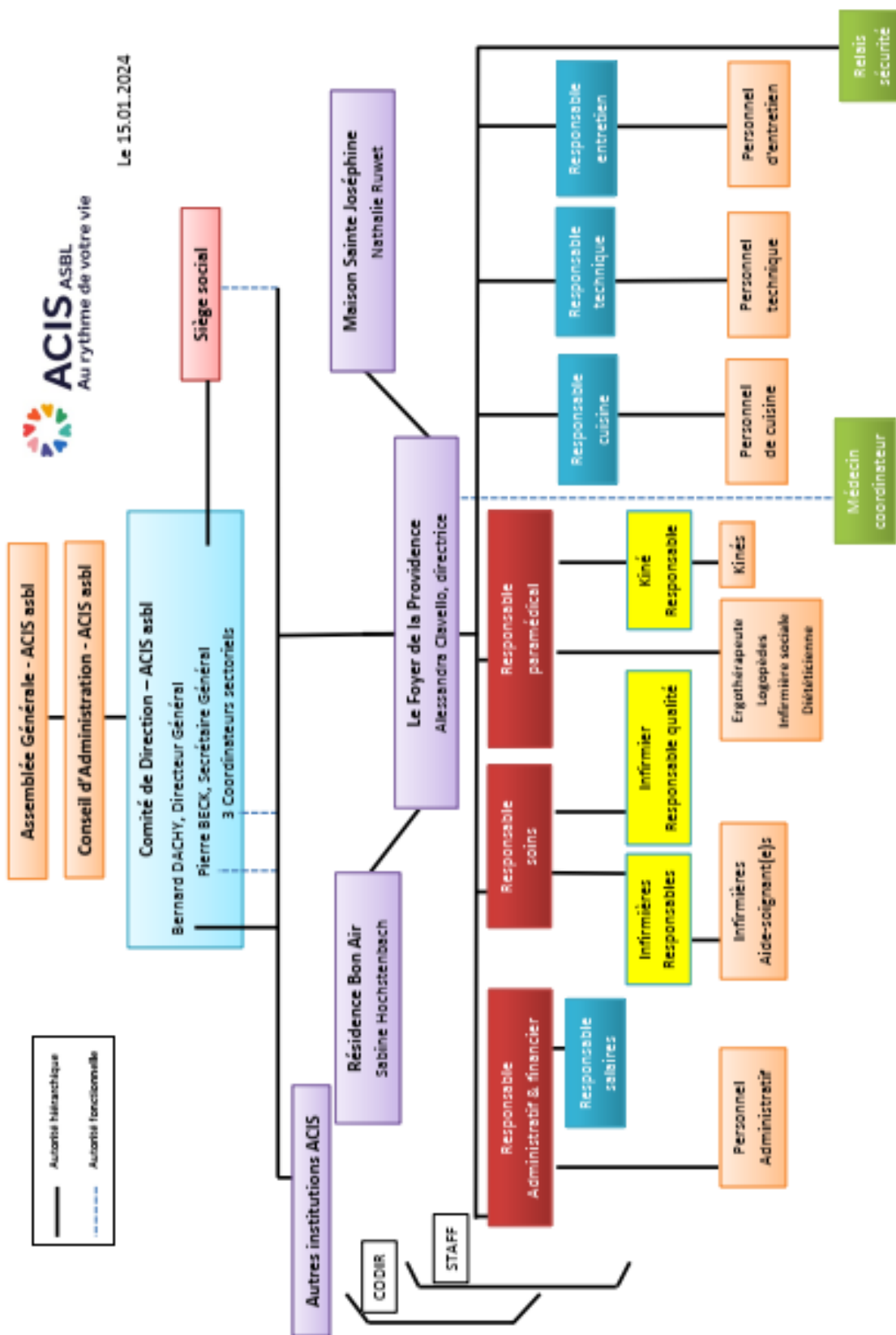
Une unité sécurisée résidentielle, « le Toucan » accueille 15 Résidents atteints de troubles cognitifs.

Nous mettons également à disposition une Résidence-Services de 12 appartements au bénéfice de Résidents plus valides qui bénéficient de l'environnement sécurisant de la Maison de Repos.

Dès 2022, nous pourrons accueillir en Centre de Jour 15 personnes vivant au domicile. Ce service spécifique sera ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30.

Depuis le 1^{er} juillet 2017, nous travaillons en étroite collaboration avec la Maison Sainte-Joséphine de Theux (site Chaussée et Belvédère) et la Résidence Bon-Air de Petit-Rechain. Un comité de Direction composé de responsables de ces 3 Maisons est animé par le directeur coordinateur et se réunit mensuellement. Cette synergie fait naître de multiples réflexions qui aboutissent à de nouveaux projets.

3° Organigramme



2. Les principes qui nous inspirent – Nos valeurs affichées

Nous nous inspirons depuis 2017 de la philosophie de l'Humanitude®, une méthodologie de soin basée sur 4 piliers que sont le regard, la parole, le toucher et la verticalité. La valorisation de ces piliers permet à chaque Résident d'être reconnu en tant qu'être humain à part entière et incite à faire entrer tendresse et plaisir dans les actes dispensés quotidiennement.

1° Respect de l'autonomie et de la liberté individuelle

***« Mon enfant, ma sœur, songe à la douceur d'aller là-bas vivre ensemble !
Aimer à loisir, aimer et mourir au pays qui te ressemble ! » (Ch. Baudelaire)***

L'autonomie est définie comme la capacité de se gouverner soi-même, de gérer sa vie et ses propres choix. Ce principe « d'auto-détermination » met en évidence l'importance de prendre en compte et de respecter les désirs du Résident par une écoute attentive de ses besoins. Ainsi, il est possible de l'aider à réaliser ce qu'il est encore capable de faire et de penser.

2° Respect de la singularité

***« Quand je ne peux pas m'ajuster à tes désirs,
tu peux éventuellement t'ajuster à mes possibles » (J. Salomé)***

Chaque Résident est un être unique et particulier, ce qui en fait un être singulier. Chacun est respecté dans son histoire personnelle sous toutes ses facettes en ce compris sa vie affective et sexuelle, quelle que soit son orientation sexuelle ou son identité de genre.

Ce principe nous a amené à développer un « Projet d'accompagnement Personnalisé » (PAP) afin de nous permettre, en équipe interdisciplinaire et en partenariat avec le Résident et sa famille, de mettre en place un éventail de mesures destinées à répondre aux besoins et aux attentes de chacun.

3° Lieu de vie, lieu d'envie :

**« Vieillir ce n'est pas ajouter des années à la vie
mais bien de la vie aux années » (J. Salomé)**

Nos Maisons de repos sont des lieux de vie. Il est important de recueillir les souhaits de nos Résidents, de connaître leurs envies, afin d'assurer la continuité de ce qu'ils appréciaient faire avant l'entrée dans notre Maison. Les projets d'animation doivent répondre aux attentes de chacun afin de donner du sens, de la vie, du lien et l'envie de vivre.

Les objectifs poursuivis dans les activités sont avant tout le plaisir, la valorisation et le bien-être.

4° Vivre et mourir debout (la verticalité jusqu'au bout)

**« Je voudrais mourir debout, dans un champ, au soleil,
non dans un lit aux draps froissés, à l'ombre close des volets,
par où ne vient plus une abeille,.... » (J. Ferrat)**

La verticalité est le propre de l'Homme. Ce principe nous permet de comprendre l'importance du mouvement, de la verticalisation et de la marche, indispensables au maintien ou à l'amélioration de la plus grande indépendance possible du Résident et donc de sa qualité de vie. Ce principe nécessite la collaboration de l'entourage et de toutes les équipes pour aider nos aînés à vivre fiers, dignes et debout jusqu'au bout.

5° Ouverture de l'établissement sur l'extérieur

**« Garde la fenêtre de ton esprit ouverte
car c'est par là que tu dois voir le monde » (G.B. Shaw)**

L'homme est un être social qui se construit et évolue grâce aux relations avec les autres. Il est dès lors important d'ouvrir notre Maison au monde extérieur afin de préserver les liens sociaux, familiaux et culturels. Ce principe a pour conséquence de déstigmatiser les regards sur la vieillesse et la maladie et de maintenir le Résident impliqué et acteur dans la société.

3. Ces principes qui nous mobilisent - Nos valeurs appliquées

1° Le respect de l'autonomie décisionnelle

*Une Résidente nous parle : « Il ne me manque rien.
J'ai tout changé pour mettre un cadre qui me convient »*

Lors du premier rendez-vous avec le service social, avant l'admission du Résident, celui-ci a l'occasion de visiter l'établissement en présence de sa famille et de trouver réponses aux questions qui l'interpellent. De cette façon, le nouvel arrivant est acteur de son entrée dans notre institution. De la même manière, le bureau d'accueil est un lieu privilégié d'écoute, d'échange d'informations et de conseils. Le service social fait preuve de disponibilité, de patience et de discrétion.

Durant son séjour, le Résident reste libre d'aller et venir, d'effectuer des visites en famille ou d'autres sorties. Signalons que les portes d'entrée de la Maison de Repos sont codées. Nous tenons également un registre des sorties. Ces dispositions sont vécues comme une mesure de sécurité et non comme une entrave à la liberté.

Au niveau des animations, l'équipe paramédicale propose de nombreuses activités au sein de la Maison ou à l'extérieur. Chaque Résident est invité à y participer s'il le souhaite. Nous respectons ses choix.

Le Conseil des Résidents est organisé chaque trimestre. Il permet à chacun de s'exprimer librement sur des thèmes liés à l'organisation et à la vie quotidienne de l'établissement. C'est un lieu d'échange où les différents intervenants sont invités à faire part de leurs commentaires, de leurs remarques, ainsi que de leurs suggestions en vue d'améliorer la qualité de la vie dans la Maison de Repos. Nous souhaitons que chaque Résident puisse jouer y un rôle.

Le petit journal de la Maison informe les Résidents et leurs familles des animations, anniversaires et autres nouvelles l'établissement. La possibilité est également donnée aux Résidents de rédiger et de publier un article de leur choix.

Concernant les soins, une attention particulière est accordée au respect du rythme du lever et du coucher du pensionnaire. Ainsi, ses habitudes de vie sont prises en compte de façon individualisée. De la même manière, tout soin peut être différé à un moment plus adapté si le Résident en fait la demande.

Le Résident est encouragé à exprimer ses souhaits de fin de vie. Il a le droit de mourir dans la dignité et le respect de ses volontés. Dans cette optique, un document relatif à l'attitude thérapeutique en fin de vie est proposé et peut être complété à tout moment (PAVS). Le médecin traitant et les membres de l'équipe accompagnent le Résident avec tendresse et confort. Tous s'assurent que ses valeurs morales et spirituelles soient respectées jusqu'au dernier moment (notamment avec la visite d'un représentant du culte choisi par le Résident s'il le souhaite).

2° Le respect de l'intimité et de la singularité

Un Résident nous dit :

« Ici, on sent qu'on est quelqu'un. On est reconnu... »



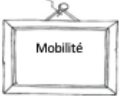
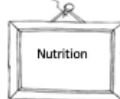
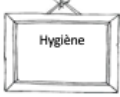
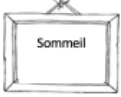





Afin de favoriser l'intimité du nouveau Résident, nous proposons des chambres individuelles équipées d'un mobilier de base comprenant un lit, une table de nuit, une table, une chaise, un frigo, un fauteuil relax, une télévision, un téléphone et une garde-robe. Nous suggérons au Résident et à sa famille d'aménager la chambre de manière personnelle en prenant en compte les contraintes de santé et de sécurité. La chambre devient donc le domicile du Résident qu'il conservera jusqu'à la fin de son séjour quelle que soit l'évolution de sa santé. Nous demandons dès lors à notre personnel et à tout visiteur de bien vouloir s'annoncer avant d'entrer.

Dès son entrée au Foyer de la Providence, nous demandons au Résident et/ou à sa famille de compléter un recueil sur son « histoire de vie ». Celui-ci nous permet de mieux connaître son passé, ses goûts, ses envies et ses projets afin de personnaliser au mieux notre prise en soins. Cette démarche se concrétise par un entretien convivial avec le Résident, sa famille et 2 membres du personnel « référents » dans les semaines qui

suivent l'entrée. A l'issue de cette rencontre, un Plan d'action est défini par une équipe pluridisciplinaire afin de mettre en place un véritable Projet d'Accompagnement Personnalisé

(PAP). Avec le souci constant d'améliorer la qualité de l'accompagnement individuel et le bien-être du Résident, nous veillons donc à prendre en compte toutes les facettes de sa vie.

Persuadés de l'importance du savoir-être, nous privilégions la qualité de la relation avec chaque Résident. Celle-ci se manifeste notamment par une écoute attentive de la part de toutes les équipes.

Conclusions de la réunion – Objectifs prioritaires						
<table border="1" style="margin: auto; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="background-color: #ff0000; color: white; padding: 2px;">Court terme</td></tr> <tr><td style="background-color: #0000ff; color: white; padding: 2px;">Moyen terme</td></tr> <tr><td style="background-color: #ffffff; padding: 2px;">Long Terme</td></tr> </table>				Court terme	Moyen terme	Long Terme
Court terme						
Moyen terme						
Long Terme						
 Objectif(s) :	 Objectif(s) :	 Objectif(s) :	 Objectif(s) :			
 Objectif(s) :	 Objectif(s) :	 Objectif(s) :	 Objectif(s) :			
 Objectif(s) :	 Objectif(s) :	 Objectif(s) :				
Prochaine évaluation prévue le / /						

Grille du Plan d'action - Canevas

3° Reconnaître le lieu de vie comme un lieu d'envie

Une Résidente nous confie :

« Je n'ai jamais regretté ma maison une minute »

Pour susciter l'envie, nos équipes proposent des activités créatrices de liens, de sens et de plaisir. La bonne communication entre les services

engendre une franche collaboration entre les soignants, les paramédicaux, le personnel administratif, d'entretien, de cuisine et de maintenance.

La cohésion du personnel ainsi que la qualité du cadre de travail apportent un bien-être au sein de la Maison, tant pour les collaborateurs que pour les Résidents.

Parce que l'image de soi est importante pour le Résident, nous portons une attention particulière aux soins esthétiques. Ces attentions sont prodiguées par des professionnelles indépendantes (coiffeuses, pédicures) mais aussi par du personnel de la Maison (atelier bien-être, bain snoezelen, ...).

La notion de plaisir et de bien-être se retrouve aussi bien dans les animations proposées que dans l'alimentation (présentation, variété des menus, adaptation des textures), ainsi que dans la convivialité, l'hygiène et la propreté des locaux auxquels l'équipe d'entretien accorde une attention quotidienne. Des espaces de rencontre se retrouvent aux différents étages de manière à rompre l'isolement tels que le salon d'entrée, la cafétéria, la salle à manger, les séjours d'étages ainsi que la salle de kiné et la salle polyvalente. Le parc arboré de la Maison de Repos incite au rapprochement permanent entre les générations. Il est accessible aux enfants, petits-enfants et familles de nos Résidents, ainsi qu'aux membres du personnel.

Les rencontres intergénérationnelles sont favorisées, notamment grâce à un partenariat avec l'école communale de Beaufays.

Le service « Toucan », appelé anciennement Cantous, est le lieu d'accueil par excellence des personnes présentant des troubles cognitifs. Ce service, géré par une équipe pluridisciplinaire spécifique et stable, accompagne et stimule les Résidents et veille à leur bien-être et à leur sérénité tout au long de la journée. Le « Toucan » un lieu de passage qui répond aux attentes de Résidents durant une période de leur vie et de leur séjour au sein de la Maison, sur base des critères suivants : sécurité, socialisation, participation active ou passive. La prise en soins qui y est prodiguée se veut axée sur l'Humanitude®, la stimulation à l'autonomie et

à l'indépendance, le respect du rythme, la personnalisation des actes soignants et occupationnels ainsi que le savoir-être et le relationnel. La notion de plaisir y est d'autant plus importante que les Résidents qui y séjournent sont davantage réceptifs au « non verbal ». En cas de besoin, cette prise en soins spécifique bénéficie de l'éclairage d'un psychogériatre ou d'un psychologue.

4° La verticalité jusqu'au bout

Un Résident nous interpelle :

« La verticalité nous donne envie de continuer ; le goût de la vie »

Depuis nos formations en Humanitude®, nous mettons l'accent sur l'importance de la marche et de la verticalité dans l'accompagnement de nos Résidents. Tant les équipes paramédicales que les équipes de soins favorisent la participation active du Résident lors de ses transferts, déplacements et autres soins. Nous veillons donc à prendre en compte les capacités restantes du patient. La grabatisation dans notre Maison s'est ainsi vue diminuer fortement.

Pour avancer dans ce sens, la maison est équipée d'un matériel adapté en manutention permettant une participation active du Résident.

Nous favorisons la déambulation tout en mesurant les risques propres à l'âge et la pathologie de chacun. Si toutefois ces risques deviennent trop importants pour le Résident ou pour son entourage, une contention justifiée, momentanée et adaptée peut être envisagée en concertation avec le Résident, l'équipe pluridisciplinaire et le médecin traitant. Il faut alors concilier sécurité et liberté tout en respectant le bien-être et la dignité de la personne. Chaque situation doit être évaluée de manière singulière et la contention ne doit être posée qu'après avoir envisagé toute autre alternative (occupationnelle, organisationnelle, architecturale ...). En aucun cas une contention ne sera appliquée ou retirée de manière arbitraire à la demande d'une famille (voir politique et recommandations de contentions).

Sachant que le risque zéro n'existe pas, nous défendons la verticalité jusqu'au bout parce qu'une personne debout est une personne vivante. L'âge et la maladie ne sont pas une entrave à la vie. Autoriser l'accès au risque est synonyme de dignité conservée.

5° L'ouverture sur l'extérieur

Une Résidente nous exprime :

« Aller vers l'autre, c'est déjà aller vers l'extérieur »

« Avec une main amie, nous pouvons dépasser la tristesse ».

La famille occupe une place importante dans la vie du Résident en Maison de Repos. Elle est le lien entre son passé et son présent. La collaboration avec le Résident et sa famille est donc primordiale et s'établit sur base d'une confiance réciproque. Ainsi, nous encourageons les visites des familles et connaissances de nos hôtes. Ceux-ci peuvent s'inviter au moment des repas, moyennant réservation, ou profiter de notre cafétéria pour partager un moment convivial avec leur parent.

De nombreuses activités réalisées à l'intérieur ou à l'extérieur de l'institution sont proposées du lundi au vendredi. Ces animations multiples et variées, individuelles ou collectives telles que les conférences, dîners à thème, la semaine culturelle, les jeux de société, la musique, le chant, l'atelier en wallon, l'atelier floral, la gymnastique, les spectacles, les célébrations religieuses, les excursions, ... sont choisies et adaptées de manière à répondre aux désirs et attentes de chacun. Parce que ces activités se veulent être des lieux de rencontre, elles permettent de rompre l'anonymat, de créer des liens entre les Résidents, de préserver les relations avec l'extérieur afin de lutter contre le sentiment d'isolement et ainsi mettre de la vie au sein de la Maison de Repos.

Un magnifique projet est le partenariat tissé depuis de nombreuses années avec l'école communale de Beaufays. Les rencontres donnent lieu à de très beaux et tendres moments en compagnie des enfants.

5. Ces principes requièrent...

1° Un personnel formé et impliqué

Tout membre du personnel a l'obligation de participer chaque année à un volume d'heures de formations, quelle que soit sa fonction dans l'institution. Nous proposons un large éventail de formations, certaines ont un caractère obligatoire (prévention contre l'incendie, manutention,...), d'autres sont proposées sur inscription libre (exposés du médecin coordinateur, conférences de nos partenaires ou formations spécifiques). Enfin, la possibilité est également donnée aux collaborateurs de proposer des thèmes de formations.

En outre, depuis 2017, l'institution a choisi de travailler selon la méthodologie de soins de Gineste et Marescotti, et vise donc à former l'ensemble de son personnel à la philosophie de l'Humanitude®. Cette approche est évaluée lors des entretiens de développement du personnel.

Nous favorisons également les initiatives personnelles de collaborateurs en matière de formation et soutenons le développement des compétences de chacun au profit de la collectivité et des Résidents.

2° Une communication adéquate

La communication et la diffusion efficiente de l'information sont un réel défi au quotidien.

Le rapport infirmier se tient 3 fois par jour. Il est un moment d'information et d'échange entre les différents professionnels concernant la santé et la vie quotidienne du Résident. Le médecin coordinateur est un interlocuteur privilégié pour apporter un éclairage sur des situations délicates.

De plus, une réunion des responsables de soins en présence du médecin coordinateur et de la direction se tient chaque semaine. Y sont abordés les aspects de fonctionnement des services ainsi que les situations particulières ou délicates vécues par les Résidents.

Différents groupes de travail pluridisciplinaires se réunissent à fréquence régulière autour de thèmes ciblés tels que la contention, l'admission et la sortie

du Toucan, le suivi de l'Humanitude®, l'histoire de vie du Résident, la nutrition, la réflexion éthique, les soins palliatifs, ...

Deux fois par mois, la direction et les responsables de services se réunissent en Staff. L'objectif est de fédérer et de coordonner les différents services autour d'un objectif commun et de définir la ligne de conduite de l'organisation de la Maison.

Toutes les 4 semaines, le directeur coordinateur anime le Comité de direction commun au Foyer de la Providence, à la Résidence Bon-Air de Petit-Rechain et aux Maisons Sainte-Joséphine de Theux. L'objectif est de débattre de la politique institutionnelle. En marge de cette réunion, les directions, les responsables nursing et paramédicales des 3 Maisons se réunissent avec leurs homologues pour échanger sur les projets communs.

Deux assemblées générales rassemblent chaque année l'ensemble du personnel et visent à informer des procédures, des objectifs et des décisions.

3° Un vrai partenariat avec les familles

En intégrant les familles dans le Projet d'accompagnement personnalisé du Résident (PAP), nous tenons à souligner l'importance des familles dans la recherche d'une vie heureuse au sein de notre Maison. En adhérant à notre Projet de vie institutionnel, les familles sont invitées à cheminer à nos côtés dans un climat de confiance mutuelle. Nous nous tenons disponibles pour répondre à leurs questionnements et leurs attentes.

4° Une implication des Résidents

Ce projet de vie est rédigé pour les Résidents et avec eux. Dès leur entrée dans notre Maison, nous incitons les Résidents à prendre part aux soins dont ils bénéficient, à rester acteurs de leur vie, à utiliser leurs capacités

restantes en répondant à la question « que puis-je encore faire ? » plutôt que « de quelle aide ai-je besoin ? ».

Ce projet de vie définit notre philosophie institutionnelle et vise à proposer un accompagnement optimal de nos bénéficiaires en faisant correspondre nos valeurs affichées et nos valeurs appliquées.

Il requiert l'adhésion de tous, Résidents, membres des familles et membres du personnel afin d'assurer le bien-être de nos Résidents dans leur nouveau lieu de vie.

Il doit évidemment tenir compte des contraintes de la vie en collectivité et des limites organisationnelles. Nous sommes cependant convaincus que, construit et pensé ensemble, le projet de vie peut être un merveilleux outil pour optimiser la qualité de vie et de travail.

« La chaleur du cœur empêche les corps de rouiller »

M. de Hennezel

